

# **Faire entretenir sa chaudière est un gage d'économie et de bonne santé pour votre habitation.**

Vous venez d'acheter une chaudière ou vous en avez déjà une dans votre logement, dans les deux cas, il est nécessaire de penser à son entretien régulier.

En effet, c'est la meilleure façon de prévenir des pannes, de maintenir votre chaudière en bon état de fonctionnement et de faire en sorte qu'elle fonctionne longtemps au meilleur rendement.

## **Les atouts du contrat d'entretien.**

L'entretien de votre chaudière est obligatoire au moins une fois par an, il est à la charge de l'utilisateur.

## **Voici quelques bonnes raisons de souscrire un contrat d'entretien :**

### **Contrat d'entretien = Dépannage assuré.**

Le contrat d'entretien ne comprend pas que la visite d'entretien, il comprend aussi tous les dépannages pendant l'année du contrat

### **Contrat d'entretien = Tranquillité.**

Le contrat d'entretien est un véritable plus par rapport à une vérification ponctuelle. Muni de ce contrat, votre esprit est serein car vous avez la certitude du maintien du bon fonctionnement de votre chaudière tout au long de l'année.

### **Contrat d'entretien = Sécurité.**

Le contrat d'entretien permet un contrôle préventif des organes de sécurité, un contrôle des fuites de gaz et du monoxyde de carbone (gaz toxique très dangereux) à chaque visite.

**CONFIEZ VOTRE CHAUDIERE A UN SPECIALISTE.**